

Assurance Loyers Impayés

Tableau des limites de garantie

Nature des garanties de l'offre	Durée / plafond	Franchise
LOYERS IMPAYÉS		
Pour un nouveau locataire : dès le 1 ^{er} impayé et jusqu'au départ du locataire : remboursement des loyers dus par un locataire défaillant.	30 mois de loyers garantis dans la limite de 90 000 € par sinistre (jusqu'à 3 500€ par mois)	Aucune franchise (sauf dépôt de garantie légal)
Pour un locataire en place depuis plus de 6 mois.	Période probatoire de 6 mois	Franchise de 2 mois (en plus dépôt de garantie légal)
DÉTÉRIORATIONS IMMOBILIÈRES LOCATIVES		
Prise en charge des frais de réparation consécutifs liés : - aux dégradations, destructions, altérations et disparitions perpétrées par le locataire, constatées à son départ : portes abîmées, linot déchiré, tapisseries arrachées... ; - aux dommages matériels liés à la procédure d'expulsion ; - à la perte de loyers le temps nécessaire de la remise en état du logement.	6 fois le loyer mensuel 10 000€ maximum par sinistre (jusqu'à 4 mois au titre des travaux liés à la dégradation + 2 mois liés à la perte pécunière)	Aucune franchise (sauf dépôt de garantie légal)
RECOURS SUITE À LOYERS IMPAYÉS ET DÉTÉRIORATIONS IMMOBILIÈRES LOCATIVES		
- Frais de procédure (huissier, avocat...) - Frais visant à l'expulsion du locataire (frais d'intervention du serrurier, du commissaire de police, de déménagement et de garde meuble).	Plafond illimité selon le barème de la protection juridique propriétaire bailleur	Aucune franchise
DÉPART PRÉMATURÉ		
Remboursement des loyers impayés en cas de décès ou de départ prématuré du locataire sans respecter les délais (départ prématuré ou « à la cloche de bois »).	Plafond illimité - jusqu'à la reprise des lieux	Aucune franchise

Le contrat Assurance Loyers Impayés est un contrat proposé par MAIF et géré et souscrit par l'intermédiaire de Gestion Assurances SA (une marque de la société Groupe Solly Azar) auprès de SADA ASSURANCES SA (porteur du risque). Offre réservée aux biens immobiliers situés en France Métropolitaine Hors Corse.

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort Cedex 9.

Groupe Solly Azar - Société de courtage d'assurances - 60 rue de la Chaussée d'Antin 75439 Paris Cedex 09 - SAS au capital de 200 000 € RCS Paris 353 508 955 - ORIAS 07008500 (www.orias.fr).

SADA Assurances - SA à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 32 388 700€. RCS Nîmes B 580 201 127. Siège social : 4 rue Scatisse 30934 NIMES Cedex 9.

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.